

Synergie Commune-CPAS
Collaboration en matière de formations utiles aux deux entités
Cas de la Commune de Sainte-Ode

Type de synergie : Coordination de services

Domaine de synergie: Gestion des ressources humaines

Description de la synergie

Collaboration entre la Commune et le CPAS dans le cadre de la participation à des formations utiles au personnel des deux entités.

Situation antérieure

Auparavant, participation de chaque Administration aux formations qui l'intéressait de manière totalement autonome, sans se soucier des besoins de l'autre entité.

Objectifs

- Diminuer les coûts liés à la participation aux formations (via le covoiturage, le partage de documents, etc.);
- Favoriser le partage et l'échange d'informations et de connaissances entre les employés occupant les mêmes fonctions au sein des deux entités;
- Approfondir certaines réflexions liées à l'objet des formations.

Financement/moyens

Le CPAS disposant de plusieurs véhicules destinés notamment au taxi social, utilisation de ceux-ci lors des déplacements communs aux formations.

Bilan et perspectives

A Sainte-Ode, cette synergie a contribué à rapprocher les deux institutions et à renforcer leurs relations.

En 2009, une seule formation commune a été suivie par les deux entités.

Gain : un déplacement : 120km * 0.3169€/km.

Mise en œuvre

Etapas

- Bien souvent, le personnel des deux entités était amené, sans le savoir, à participer aux mêmes formations et se retrouvait sur place le jour de celles-ci;
- Partant de ce constat, les deux entités ont convenu ce qui suit:
 - lorsqu'une administration a connaissance de l'organisation d'une formation susceptible d'intéresser le personnel de l'autre entité (marchés publics, législation sociale non spécifique, comptabilité, etc.), elle l'en informe dans les meilleurs délais;
 - si le personnel des deux entités souhaite y participer, un arrangement est trouvé afin de réduire les frais de déplacement (covoiturage, etc.);
 - si le personnel d'une seule entité a la possibilité d'y participer, celui-ci transmet les documents dès réception à l'autre entité et lui fait profiter des connaissances acquises lors de la participation à ladite formation via le partage d'informations.

Astuces

Intérêt particulier de la synergie pour les petites communes rurales qui bénéficient généralement d'un personnel réduit en termes d'effectif et sont souvent localisées à distance des lieux de formations.

Conseils

Entretenir de bonnes relations et une bonne communication entre les deux entités

En savoir plus

Commune de Sainte-Ode

Amberloup, 23

6680 SAINTE-ODE

Tél. 061/21.04.40

Fax. 061/68.89.62

contact@sainte-ode.be

Contact

D'autres pouvoirs locaux ont développé cette pratique, n'hésitez pas à les [contacter](#).